



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 septembre 2017
Date de publication : 10 octobre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER

Référence

N° 17.02.10.98

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Échange de parcelles entre
Madame ROUX et la Ville
de Dole – rue de Montciel

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Rapporteur

Philippe JABOVISTE

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

A l'occasion d'une demande d'alignement formulée par un riverain du chemin de Montciel qui envisage de clore sa propriété, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale du fonds à clore.

L'intervention d'un géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par un échange de parcelles à régulariser entre le propriétaire et la Ville de Dole : le premier céderait à la Collectivité un délaissé de 17 m² à classer dans le domaine public, en échange d'une parcelle de 7 m² dont le déclassement du domaine public a été ratifié par la présente assemblée.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'échange à intervenir entre Madame Carmen ROUX, demeurant 2 chemin de Montciel, et la Ville de Dole défini comme suit :
 - Cession par Madame ROUX à la Ville de Dole de la parcelle cadastrée section CP n° 562 d'une contenance de 17 m², provenant de la division de la parcelle cadastrée même section n° 371,
 - Cession par la Ville de Dole à Madame ROUX d'une parcelle cadastrée même section n° 563 d'une contenance de 7 m², provenant du déclassement du domaine public d'une partie du chemin de Montciel,
- **PRÉCISE** que cet échange sera réalisé sans soulte, les frais d'acte étant à la charge de la Ville,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir,

- **NOTE** que l'opération sera dispensée de droit d'enregistrement et de taxe de publicité foncière en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques
- Madame Carmen ROUX – 2 chemin de Montciel – 39100 DOLE
- Maître Victor VANDEL – Notaire associé – 8 rue Joseph Thoret – 39100 DOLE
- Maître Thomas ROQUEL – Notaire associé – 34 avenue de Northwich –BP 168 – 39101 DOLE Cedex

*Fait à Dole, le 2 octobre 2017
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Echange de parcelles entre Mme ROUX et la Ville de Dole Rue de Montciel

